

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris
N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

Cycle de formation diplômant :



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

« CONSTRUIRE ECO-RESPONSABLE » PROMOTION 2019 (9^o promotion)

Diplôme d'Université

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale :
architecture – ingénierie – urbanisme et aménagement** »

délivré par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée
(Diplôme d'Université / inscription universitaire au niveau Master)

▪ CORESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

Pôle de formation EVA / l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée



▪ CONTEXTE :

Proposée dès 1996 à l'ENSA PLV puis au Pôle EVA sous le nom « Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'Œuvre de la Qualité Environnementale : Architecture, Ingénierie, Urbanisme et Aménagement, » cette formation est une pionnière de l'éco-responsabilité dans le cadre bâti.

Elle évolue chaque année en fonction des enjeux contemporains.

À ce jour, plus de 1200 architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages ont été diplômés pour exercer une pratique plus vertueuse, plus généreuse de l'architecture et de l'aménagement...

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'impact des secteurs de l'aménagement et de la construction sur l'environnement, mais également sur les modes de vie collectifs et les comportements individuels. Le secteur de la construction est responsable de 43% des consommations énergétiques, il produit à lui seul, autant de déchets que la consommation des ménages. La commande publique et la commande privée, conscientes des enjeux auxquels sont confrontés ces secteurs, exigent désormais des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable.

« Eco-responsabilité » Un rôle stratégique pour les acteurs du cadre de vie

Suite aux accords de Paris sur le climat et à la loi de transition énergétique, la commande publique et les investisseurs privés exigent des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale

pour un développement durable et souhaitable. Cette formation fait intervenir de nombreux formateurs, toutes et tous professionnels ou chercheurs engagés dans une démarche de transmission de leurs connaissances et de leur savoir-faire.

Après plusieurs décennies de réflexion inter-partenariale et de travaux méthodologiques, les ingénieurs de projets, les consultants, les concepteurs et les programmistes ont acquis une position stratégique pour intégrer les synergies inter-cibles dans un projet économe en moyens et efficace en performances. L'opportunité de revaloriser leurs missions, de les étendre au-delà des seuls objectifs de résultats et de diversifier les profils d'intervention peut être saisie grâce à cette formation.

▪ **OBJECTIFS :**

Tous les acteurs du cadre de vie sont impliqués dans la pratique environnementale.

Les professionnels doivent s'adapter à la transition d'une société de consommation vers une société respectueuse d'un développement durable et équitable. Cette formation vise un public de formations, de cultures et de métiers différents mettant ainsi à profit l'expérience de chacun pour créer les conditions d'un travail d'équipe et partager des objectifs communs.

La formation « Construire Éco-Responsable », fait appel à des intervenants, chercheurs et praticiens reconnus pour leur expertise (santé, eau, énergies, transports, paysage), à des sociologues, des avocats et des économistes pour appréhender et comprendre les enjeux politiques, économiques sociaux et culturels dans la transformation de l'espace urbain qui intègre les données du développement durable.

Les enjeux de l'éco-responsabilité étant fixés, la progression pédagogique permet aux participants d'appréhender des techniques environnementales éprouvées.

A l'issue de la formation, chacun dans son domaine d'intervention aura la capacité de définir en amont les finalités d'une opération, de faire les choix pertinents et/ou d'aider les prescripteurs dans leur orientation, de monter l'équipe performante capable de répondre aux enjeux recensés. Une opération « éco-responsable » est un projet unique et complexe. L'une des difficultés est de travailler en équipe pluridisciplinaire, d'associer un réseau d'expertises et de savoir instaurer des échanges, parfois à l'échelle internationale.

L'objectif qui sous-tend la formation est de donner à ces professionnels la capacité de conjuguer leur expérience et les compétences acquises dans une approche globale et transversale qui intègre les pratiques interdisciplinaires et les processus de programmation. L'approche contribue à la diversification des modes d'intervention et à la prise de conscience de l'impératif d'un travail d'équipe.

▪ **CONTENUS :**

La formation se subdivise en cinq thématiques :

- Enjeux urbains, aménagement et territoires
- Enjeux énergétiques et bioclimatiques du bâti
- Confort et santé, la qualité des ambiances, mieux concevoir pour mieux vivre
- Matériaux, cycle de vie, confort et performances
- Engagements éthiques et ses influences économiques et sociales

Elle abordera aussi de manière transversale :

- les domaines de l'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement et l'ensemble des enjeux majeurs du développement durable ;
- l'approche interdisciplinaire indispensable à l'acquisition des méthodes pour associer les acteurs du projet à la programmation ;
- les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage exercées notamment par les conseillers et les assistants des maîtres d'ouvrages : analyse de la commande, définition du projet, opportunité et faisabilité du projet, références, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet architectural, suivi du chantier;
- la réhabilitation du patrimoine public ;
- l'approche pratique des méthodes, des données et critères, de leurs variations et des vérifications des hypothèses relatives aux différents cas de figure et échelles identifiées.

▪ **PUBLICS VISES :**

Architectes en exercice salariés et profession libérale, maîtres d'œuvre, ingénieurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages désireux d'inscrire leur pratique professionnelle dans le cadre des démarches préconisées en matière d'éco-responsabilité et de qualité environnementale...

▪ **PRE-REQUIS :**

Être un professionnel métier et être en capacité de développer un projet d'architecture, d'aménagement ou d'urbanisme suivant toutes ses phases.

▪ **DUREE ET DATES :**

19 jours, soit 152 heures réparties en 7 sessions de formation (16 jours), **du 22 mai au 13 décembre 2019**, 1 journée de visites d'opérations et 1 journée d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 4 à 6 ci-dessous).

▪ **MODALITES PEDAGOGIQUES :**

Groupe de 10 à 20 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par les formateurs et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Supports pédagogiques numériques remis aux participants à l'issue de chaque intervention.

▪ **MODALITES DE SUIVI ET D'APPRECIATION**

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires. Questionnaire de satisfaction.

Etablissement d'une attestation individuelle de fin de formation.

▪ **MODALITES D'EVALUATION :**

Le contrôle des connaissances repose sur le mémoire rédigé à l'issue de la formation.

Le sujet de ce mémoire, validé par les responsables pédagogiques de la formation.

La note du mémoire porte sur le document écrit et sur la soutenance orale présentée devant un jury comprenant des universitaires et des professionnels.

Les parcours comportent dans leur progression des prérequis qui constituent le mode continu de l'évaluation.

A l'issue de la formation, le D.U. est attribué aux participants qui réunissent simultanément les conditions suivantes :

- avoir assisté à l'ensemble de la formation

- avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 pour le mémoire

▪ **TARIF :**

4 350 € HT (TVA à 20% **5 220 € TTC**)

possibilité de prise en charge (ACTALIANS/OPCA-PL, FIF-PL, FAFIEC, AGEFOS PME, PÔLE EMPLOI, etc.)

▪ **LIEU DE LA FORMATION**

Maison de l'architecture / Les Récollets
148, rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Programme

Cycle de formation professionnelle continue diplômant

« Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture – ingénierie – urbanisme et aménagement » 2019



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

Début des journées de formation à 9h / Fin à 18h (1h de pause pour le déjeuner)

INTRODUIRE		Fondamentaux	
Mai 2019		<p>Comment aborder la qualité environnementale ? Comment s'y retrouver dans les multiples labels et méthodes ? Quels enjeux aujourd'hui pour demain ? Pourquoi et comment changer nos modes de conception ?</p>	
Mer 22	9h-10h30	Ouverture du stage : -Présentation interactive des acteurs référents de la formation et des stagiaires, -Exposé du programme, de l'attente des stagiaires, des perspectives... attendus et débouchés du cycle.	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS architectes, Co-responsables pédagogique de la formation, co-gérants de fair Denis MORAND , Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV
	10h30-13h	Evolutions et innovations des édifices et des projets urbains dans l'histoire récente	
	14h-18h	Labels et méthodes : comment y voir clair ?	
Je 23	9h-18h	De la qualité environnementale à la conception éco-responsable : les nouveaux enjeux dans la pratique	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
Ve 24	9h-13h		
	14h-18h	La ville en questions, repenser l'urbanisme...	Thierry Paquot, philosophe, Professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris
MODULE 1		Territoires	
Juin 2019		<p>Enjeux urbains, aménagement et territoire Comment intégrer la qualité environnementale au projet urbain ? Urbanisme, paysage, villes et territoires : quels liens tisser pour bâtir un projet ? Quelles approches pour des territoires et villes résilients ?</p>	
Mer 19	9h-13h	Après le bâtiment frugal, comment appliquer la frugalité au territoire ?	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS, architectes, co-gérants de fair
	14h-18h	Nature et paysage, comment s'en saisir dans une opération d'aménagement ? Exemples	Laure PLANCHAIS, paysagiste concepteur DPLG, école de Versailles, Grand Prix National du paysage 2012
Jeu 20	9h-13h	Ambiances Urbaines, Morphologie, Bioclimatique urbaine : quelles influences exerce-t-elles sur les projets ?	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	Exemple d'opérations d'urbanisme : - La plaine Montjean à Rungis - L'entrée de la Ville du Havre	Jean-Marc L'ANTON, paysagiste, urbaniste
Ven 21	9h-13h	Réconcilier architecture, ville et territoire dans le contexte de la ville post industrielle Retour d'expériences	Eloïse MARIE, Ingénieur, BET TRIBU Lyon
	14h-18h	Que dit le droit sur le développement durable, en particulier le code de l'urbanisme ?	Pierre LIOCHON, avocat au barreau de Paris, spécialiste du droit public

MODULE 2		Energie	
Juillet 2019		Enjeux énergétiques et bioclimatique du bâti	
		Comment évaluer et traiter les énergies en jeu dans la construction ? Comment intégrer les énergies renouvelables ? Quels outils pour la conception éco-responsable ? Un bâtiment peut-il produire plus qu'il ne consomme ?	
Mer 10	9h-13h	Rénovations énergétique dans les bâtiments : comment intégrer l'écoconception ?	Florence CINOTTI Ingénieur de l'énergie et du bâtiment - Alterea
	14h-18h	Intégration des ENR et bâtiments à énergie positive : les labels confrontés à la réalité	
Je 11	9h-13h	Thermique du bâtiment, quels phénomènes sont en jeu : éléments théoriques et principes d'évaluation	Denis MORAND, Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV
	14h-18h	Contraintes réglementaires, labels E+C- : comment anticiper l'évolution des pratiques en construction et rénovation ?	
Ve 12	9h-13h	Décryptage de l'offre industrielle pour le bâti et pour les systèmes : comment assurer ses choix de conception pour l'avenir ?	Bernard SESOLIS, Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement
	14h-17h30	Concevoir bioclimatique sur la parcelle Audit énergétique en bâtiments existants Prises en compte de la maintenance et de l'usage réel	
	16h-18h	Présentation et cadrage des sujets de mémoire	Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS, architectes, co-gérants de fair
MODULE 3		Confort et santé	
Septembre 2019		Qualité des ambiances	
		Comment associer la qualité de vie à la maîtrise des risques sanitaires ? Quelles approches concrètes proposer pour les constructions de demain ?	
Jeu 12	9h-13h	Confort et performance dans les bâtiments : Comment traiter la ventilation naturelle, l'éclairage naturel, artificiel et mixte ?	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	L'Architecture Nature : comment construire une démarche holistique de construction écoresponsable ? Retours d'expérience	
Ven 13	9h-18h	Produits de construction, ventilation et santé : comment lier bâti et santé dans sa pratique en évitant les pièges ?	Dr Suzanne DEOUX, Fondatrice et consultante MEDIECO Conseil & Formation
MODULE 4		Matériaux	
Octobre 2019		Cycle de vie, confort et performances	
		Quels matériaux pour demain ?	
		Comment construire en recyclant et intégrer la réutilisation ?	
Je 10	9h-18h	Les matériaux biosourcés : quels choix s'ouvrent aux concepteurs ? Comment convaincre les maîtres d'ouvrage ou les bureaux de contrôle ?	Florian ROLLIN, Expert Approche Territoriale KARIBATI
Ven 11	9h-13h	Choix soutenables des matériaux de construction : identifier les impacts environnementaux et sanitaires, analyser leur cycle de vie et écobilan, outils d'aide à la décision	Sophie TRACHTE, Docteure en Architecture Université Catholique de Louvain, Faculté d'Architecture, d'Ingénierie Architecturale, d'Urbanisme LOSSI
	14h-18h	Matières à construire : la problématique du réemploi et du recyclage sur le chantier : définitions, mode de faire	

MODULE 5		Engagements	
Novembre 2019		Ethiques, contractuels, économiques et sociaux	
		Comment travailler avec les futurs usagers ou habitants des projets ?	
		Comment la qualité environnementale influence-t-elle les pratiques ? Quelles expériences peuvent appuyer ma réflexion ?	
Mer 06	9h-13h	Qualité d'usage : prise en compte de l'usage dans la conception	Denise PRADEL, associée, gérante CP&O "les m ² heureux"
	14h-18h	L'implication des habitants, des utilisateurs : la concertation, la gouvernance	Hervé SAILLET Directeur de CUADD Conseil
Jeu 07	9h-18h	Visite d'opération retour d'expérience des acteurs : MO, Moe, BET	Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS architectes, co-gérants de fair
Ven 08	9h-13h	Suivi des mémoires	Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS architectes, co-gérants de fair
	14h-18h	Responsabilité sociale et environnementale : quelles est la place du maître d'ouvrage dans l'écoconception et les interactions avec l'équipe de maîtrise d'œuvre sur ces aspects ?	Bernard BLANC, Directeur général AQUITANIS
APPLICATION		Atelier	
Novembre 2019		Mise en pratiques	
		Comment intégrer la qualité environnementale dans nos projets ?	
		Quels outils sont à notre disposition ?	
		Comment les utiliser ?	
Jeu 28	9h-11h	Exposé du thème de l'application, présentation des outils	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
Ven 29	11h-18h	Atelier d'application	Alain BORNAREL Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS
	9h-16h		
	16h-18h	Exposés des projets	
MEMOIRES		Soutenances	
Décembre 2019		Construire la transmission du savoir et des pratiques	
		Quelle place pour le développement durable dans ma pratique professionnelle?	
		Comment rendre concrètes les transitions énergétique et sociale dans mon travail ?	
Ven 13	9h-16h	Soutenances des mémoires	Jury composé de personnalités compétentes
	16h-18h	Enoncé des résultats Bilan de la formation	

Total **19 jours** soit **152 heures**

Visites d'opérations du 07/11/2019 : en cours de définition

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

Cycle de formation diplômant :

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité
environnementale : architecture – ingénierie – urbanisme
et aménagement** »

MODALITES D'INSCRIPTION 2019

La durée totale de la formation est de **19 jours**, soit **152 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 22 mai au 13 décembre 2019**, 1 journée de visites d'opérations et 1 journée d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 4 à 6 ci-dessus).

A l'issue de la formation, les candidats reçus obtiendront le **Diplôme d'Université**
« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale** »
de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Dates de début et de fin de stage : du 22 mai au 13 décembre 2019

(La formation se déroulera selon le calendrier indiqué sur le programme ci-dessus)

Dossier de candidature

Le dossier se compose :

- d'un curriculum vitae retraçant le parcours professionnel
- d'une lettre de motivation stipulant l'intérêt porté au thème de la formation
- d'une demande d'inscription (ci-jointe page 8)
- d'une photocopie R°/V° de la pièce d'identité et d'une photo d'identité
- d'une photocopie R°/V° de la carte vitale et de l'attestation à jour
- d'une copie du ou des diplôme(s) obtenu(s)

Le dossier complet doit parvenir à : Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

par voie postale : Pôle de formation EVA
148 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

- par mail : fbonhomme@poleformation-idf.org

Lieux de la formation

Maison de l'architecture
Les Récollets
148 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Les journées de formation se tiendront à la Maison de l'architecture

Coût de la formation

Le prix de la formation **est de 4 350 € HT** (TVA à 20% soit 5 220 € TTC)



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

Prises en charge (exemples des montants accordés par les principaux OPCA en 2018)

Pour les salariés :

- **Architectes « adhérents ACTALIANS »** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **3 200 € HT à 3 915 € HT** + indemnisation salaires de **1 920 € à 2 520 € = de 5 120 € à 6 435 €** + frais annexes (déjeuner, transport, hébergement)
- **Paysagistes, Economistes, Géomètres « adhérents ACTALIANS »** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **3 200 € HT** + indemnisation salaires **1 920 € = 5 120 €** + frais annexes (déjeuner, transport, hébergement)
- **Ingénieurs, Economistes, Paysagistes, Géomètres « adhérents FAFIEC »** : prise en charge des coûts pédagogiques de 55% **2 400 € HT** à 100% **4 350 € HT** selon l'effectif de la structure >dispositif exceptionnel « **Plan TPE/PME** » : fonds spécifiques supplémentaires pour les entreprises de **moins de 24 salariés – possible prise en charge à 100% sur dossier**

Pour les « Travailleurs Non Salariés » (libéraux / gérants / auto-entrepreneurs)

« adhérents FIF PL » :

- **Architectes, Paysagistes, Economistes, Ingénieurs, Géomètres** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **2 500 € HT** et **390 €** de crédit d'impôt = **2 890 €**

Il comprend 17 journées de cours, 1 journée de visites d'opérations en Ile-de-France, 1 jour d'évaluation et de clôture.

Le participant (ou son employeur) s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après acceptation de la candidature, un premier versement d'un montant de **1 305 € HT** (soit 1 566 € TTC : 30% du montant total) **au démarrage du cycle**, après réception de la facture échéancier et du 1^{er} acompte émis par le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (Pôle de formation EVA)
- 2 autres versements de **1 522,50 € HT** (soit 1 827 € TTC : 35% du montant total), l'un pour le **25 juillet 2019**, l'autre pour le **25 novembre 2019**

NB 1 : possibilité d'échelonner les paiements en plusieurs fois sans frais sur la durée de la formation (nous contacter)

Informations & inscriptions : Florian Bonhomme Tel : 01 40 34 15 23

fbonhomme@poleformation-idf.org

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture DEMANDE D'INSCRIPTION 2019

Cycle de formation diplômant :

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale :
architecture – ingénierie – urbanisme et aménagement** »

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone mobile :

Mail personnel :

Diplôme(s) obtenu(s).....

École/Université.....

date(s).....

Situation actuelle :	
Profession libérale	
Salarié	
Demandeur d'emploi	
Autre : précisez :	

Nom de l'entreprise :

nom du dirigeant :

forme juridique :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Pour les demandeurs d'emploi, date du dernier emploi, poste occupé et coordonnées du
dernier employeur :

Date : Signature

Formulaire à retourner avec les pièces mentionnées dans « modalités d'inscription » par voie
postale à : (Tout dossier incomplet sera refusé)

Pôle de formation EVA, Les Récollets,

148 rue du Faubourg St-Martin 75010 Paris

ou par voie électronique à : fbonhomme@poleformation-idf.org